

## Procès-verbal

### 3<sup>e</sup> Assemblée ordinaire du conseil de quartier

**Le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026 à 21 h**

Centre de loisirs Saint-Thomas d'Aquin, 895, avenue Myrand, salle RC02

## Présences

Membres avec droit de vote :

- M<sup>me</sup> Rita Giguère Administratrice
- M. Charles Madet Administrateur
- M. Cédric Paré Administrateur
- Orfej Selimovic Administrateur
- M<sup>me</sup> Anne-Marie Thivierge Administratrice

## Absences

- M. David Breton Saint-Jean Administrateur
- M. Gabriel Dusablon Conseiller du district électoral du Plateau
- M<sup>me</sup> Marianne White Conseillère du district électoral de Saint-Louis-Sillery

## Autres présences

- M<sup>me</sup> Éloïse Gaudreau Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
- M. Martin Landry Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, personne n'assiste à l'assemblée.



## Ordre du jour

### 3<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

**Le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026, à 21 h**

Centre de loisirs Saint-Thomas d'Aquin, 895, avenue Myrand, salle RC02

#### DÉROULEMENT

1. Ouverture de l'assemblée

---

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

---

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 mars

---

4. Période d'information des membres du conseil municipal

---

5. Période de questions et commentaires du public

---

6. Suivi des dossiers et affaires nouvelles

---

7. Affaires internes
  - Attribution des postes de dirigeants et de dirigeantes
  - Prochaines rencontres (calendrier des assemblées 2026-2027)

---

8. Correspondance et trésorerie
  - Correspondance
  - Trésorerie
  - Signataires des effets bancaires et responsables la mise à jour au registraire des entreprises

---

9. Divers

---

10. Fermeture de l'assemblée

---

## Procès-verbal

### 3<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

**Le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026, à 21 h**

Centre de loisirs Saint-Thomas d'Aquin, 895, avenue Myrand, salle RC02

## 1. Accueil et ouverture de l'assemblée

Cédric Paré ouvre l'assemblée à 21 h.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Cédric Paré fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter. Vu l'heure tardive et l'absence de public, il est proposé de retirer les points suivants : l'adoption du procès-verbal du 4 mars, les points d'information des membres du conseil municipal, le point sur les questions et commentaires du public, le point sur les dossiers

*Sur une proposition de M. Cédric Paré, appuyée par M<sup>me</sup> Anne-Marie Thivierge, il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.*

## 3. Affaires internes

### 3.1 Attribution des postes de dirigeants et de dirigeantes

M<sup>me</sup> Gaudreau présidera les élections. Les postes disponibles seront : présidence, vice-présidence, secrétaire et trésorerie. Une description sommaire des tâches et responsabilités liées à chacun des postes est offerte.

M. Cédric Paré se propose pour le poste de président. Aucune autre candidature n'est reçue. Cédric Paré est élu par acclamation.

M. Orfej Selimovic se propose pour le poste de vice-président. Il est élu par acclamation.

M. Charles Madet se propose pour le poste de trésorier. Il est élu par acclamation



Aucune candidature n'est proposée pour le poste de secrétaire. Le poste devra être comblé lors de la prochaine assemblée ordinaire.

### 3.2 Prochaines rencontres (calendrier des assemblées 2026-2027)

Les rencontres des mercredis 6 mai et 3 juin sont confirmées.

## 4. Correspondance et trésorerie

### 4.1 Correspondance

Rien à signaler.

### 4.2 Trésorerie

#### RÉSOLUTION 2026-03-01

*Sur une proposition de M<sup>me</sup> Anne-Marie Thivierge, dûment appuyée par M<sup>me</sup> Rita Giguère, il est unanimement résolu de payer à M. Martin Landry la somme de 200 \$ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire, de l'assemblée générale annuelle et de l'assemblée ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2026.*

#### RÉSOLUTION 2026-03-02

*Sur une proposition de M<sup>me</sup> Rita Giguère, dûment appuyée par M. Charles Madet, il est unanimement résolu de payer à M<sup>me</sup> Anne-Marie Thivierge la somme de 90,22 \$ en remboursement des collations achetées pour la tenue de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> avril 2026.*

### 4.3 Signataires des effets bancaires

**CONSIDÉRANT QUE** M. Charles Madet a remplacé M<sup>me</sup> Amélie-Elsa Ferland Raymond à titre de trésorier du conseil de quartier;

**CONSIDÉRANT QUE** M<sup>me</sup> Sophie Dallaire n'est plus administratrice du conseil de quartier;

**CONSIDÉRANT QU'**à la suite de ce changement, il convient de modifier les signataires autorisés pour le compte de banque du conseil, M. Cédric Paré, président, étant déjà signataire autorisé;



*Sur une proposition de M. Cédric Paré, dûment appuyée par M<sup>me</sup> Rita Giguère, il est unanimement résolu que M. Cédric Paré, président, et M. Charles Madet, trésorier, soient les signataires autorisés pour le compte de banque du conseil de quartier de la Cité-Universitaire.*

## **5. Divers**

### **5.1 Matériel promotionnel**

Les objets qui font la promotion de la sécurité routière seront entreposés chez M. Madet, pour être distribués lors de la Balade des élus.

## **6. Fin de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 21 h 33.